



Ecole **Oronce Fine**
33 bis rue Pasteur
05100 BRIANCON

Tel : 04 92 21 21 87 primaire / 04 92 21 03 75 maternelle.

mail : elem.briancon.aroncefine@ac-aix-marseille.fr

site : <http://www.ec-oronce-fine.ac-aix-marseille.fr/spip/>

Procès verbal du conseil d'école du 13 juin 2023

Membres présents :

- Enseignants : Régine Fernez, Paule de la Burgade, Marie Jourdan, Lise Arcier, Isabelle Desrayaud, Nathalie Fortmann,
- Membres du Rased : Anne Gueudar Delahaye, Sylvaine Brunet
- Délégués des parents d'élèves : Mme Cuvillier, Mme Gally, Mme Fileccia, Mme Vazquez
- DDEN: Mme Borel
- Représentants de la mairie : Joël Lasseigne, Michèle Skripnikoff
- Atsem : Mme Rivoira

Personnes excusées :

- Enseignants : Marina Rodionoff, Kristel Sasmayoux
- IEN : Monsieur Matt.

Début de la réunion : 19h30

1) Bilan des actions menées dans le cadre du projet d'école

AXE N°3 : Adapter les parcours de formation des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école

3.1.1 Renforcer les parcours des élèves.

- Si on chantait :

Les élèves de CP à CM2 ont appris les chants et participeront à la chorale de « Si on chantait » le mardi 20 juin.

Ils ont pu bénéficier de quelques interventions de Gorhan le « dumiste » du conservatoire pour affiner certains chants.

Dans le cadre de ce projet, une rencontre inter-générationnelle de chorale a été faite le 5 juin.

- Projet jeu avec les maternelles :

Projet porté par Anne Gueudar Delahaye

Constats :

Quelques parents ont des difficultés pour jouer et interagir avec leurs enfants, leur lire des histoires.

Objectifs :

- Développer les interactions entre parents et enfants
- Favoriser le contact avec les livres, apprendre aux parents à raconter une histoire
- Encourager les parents à jouer, à parler avec leurs enfants
- Favoriser l'accès à l'écrit et aux codes de l'école à travers des activités

Partenaires :

médiathèque, ludothèque, orthophoniste, référent famille du Centre d'Action Sociale, enseignante du Rased

Organisation :

Proposition faite aux parents d'enfants de petite section, tous les vendredis matin de 8h30 à 9h30 d'avril à juin.

Une demande de subvention sera faire à la rentrée prochaine afin de financer des interventions de la médiathèque par exemple.

- **USEP :**

Presque tous les élèves de l'école ont pu bénéficier d'une rencontre sportive dans le cadre de l'USEP : Cycle 2 et 3 en orientation .

Maternelle : rando contée.

- **Robotique :**

Dans le cadre de la liaison école-collège, il n'est plus prévu de visite du collège sans objectif pédagogique. Aussi les enseignantes de cycle 3 se sont saisies d'un conseil école collège pour élaborer un projet inter-degré avec M. Fauré dans le cadre de ses missions DRAN.

Les élèves de cycle 3 se sont donc rendus au collège tous les mardis de la période 4 pour bénéficier de la salle robotique du collège et permettre de s'approprier les locaux.

AXE N°3 : Adapter les parcours de formation des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école

3.1.2 Viser la labellisation E3D

- **Interventions de Gaétan Martinon**

Grâce au financement de la coopérative scolaire et de la participation de la CCB, une intervention par classe a été possible :

- PS-MS / MS-GS : création de papier recyclé utilisé pour la carte de fête des mères.
- CP : Sortie le long du canal avec observation des petites bêtes grâce à des boites d'observation.
- CE1-CE2 : compost et bombes de graines.
- CE2-CM1 : bricolage avec des matériaux recyclables.
- CM2 : travail sur l'étude du sol local (mesures de PH...)

- **L'obtention du label « Eco-Ecole Bronze »**

Les points forts de notre projet sont la mobilisation des différents partenaires et les activités faites en classe en lien avec la thématique choisie.

Les pistes d'amélioration concernent une plus grande implication des élèves et des éco-délégués dans les temps de diagnostics et de pilotage du projet ainsi qu'un enrichissement de notre plan d'action.

2) Bilan financier de la coopérative scolaire et vote du montant de la cotisation

- **Bilan financier :**

Recettes: photos (220 euros) et coopérative (1283 euros).

Dépenses: théâtre, cinéma, Usep, achat de petit matériel, Gaétan Martinon, abonnement Klassly, spectacle « Petit Caillou »

Bilan :

Une demande de subvention a été faite à l'association des Trassouilles pour couvrir l'adhésion à l'USEP.

- Proposition de cotisation :

Pour un enfant : 17 euros.

Pour deux enfants : 25 euros.

Pour trois enfants : 35 euros.

La proposition est adoptée par le conseil d'école (Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1).

3) Projet d'aménagement de la cour.

Une présentation du projet a été faite aux élèves de la PS au CM2.

Les besoins et envies des élèves sont assez identiques d'une classe à l'autre :

un canal	un mur d'escalade	de l'ombre
des jeux (a ressort)	des filets de foot	un espace « Craie »
un coin « marchande »	des cabanes	un potager
des fleurs	des coins « détente » avec	des tables et des bancs
de l'herbe	une fontaine à eau	un coin « Marchande »
plus de poubelles	un coin « Détente »	un coin « Lecture »
une piste d'athlétisme	un coin « Spectacle »	un bac à sable
des marelles	une mare	des rangements pour les vélos
une table de ping-pong extérieure		des meubles de rangement extérieurs

Un projet NEFE est en cours d'élaboration. Cela permettrait le financement par l'État de certains aspects de ce projet. L'implication de la mairie est un facteur supplémentaire pour permettre l'acceptation du dossier. Ce programme se fait sur plusieurs années.

Des devis sont en cours de réalisation notamment pour :

- un travail avec un architecte
- du matériel d'observation du vivant
- des documentaires
- un travail avec un artisan qui propose des fabrications de cabanes en osier.
- des interventions de Gaétan Martinon sur les haies végétales, les clés de détermination des arbres, des abris pour emmener de la biodiversité, la création de la mare
- des outils de jardinage
- des bacs à sable refermables
- des meubles de rangement pour le matériel extérieur
- une table de ping-pong extérieure
- du mobilier pour un coin « détente »
- le matériel pour la fabrication d'abris pour les oiseaux et les insectes
- des graines et du terreau pour le potager et les fleurs
- des voiles d'ombrage

6) Transports (Altigo, Zou)

Bus de ville / Altigo :

Le marché public a été voté cette année et pour 3 ans. Cela implique des changements de tarifs.

Quand une classe prend un bus de ville, le tarif était de 15,40 euros par aller-retour pour la classe jusqu'à présent. Désormais, la prestation sera facturée 90 cts par enfant.

Cela sera un frein pour certaines sorties et cela est dommage d'un point de vue écologique et économique.

Zou :

Lors d'une rencontre sportive, la collègue de CM2 a souhaité pour des raisons économiques et écologiques prendre un bus Zou. Il a été impossible de faire cette démarche et nous le déplorons.

La directrice demande si un retour peut-être fait de la part de la Mairie. Cette dernière précise qu'il s'agit d'une compétence de la région et qu'il faut voir avec eux directement.

5) Organisation pédagogique de la rentrée 2023-2024

La composition de l'équipe pédagogique change à la rentrée car Mme DE LA BURGADE part à la retraite. Elle sera remplacée par Mme Pascale ROUX.

La décharge de direction reste à 33 %.

Les effectifs seront les suivants :

PS : 15 élèves	CP : 20 élèves	CM1 : 20 élèves
MS : 15 élèves	CE1 : 16 élèves	CM2 : 13 élèves
GS : 16 élèves	CE2 : 14 élèves	

Les répartitions sont en cours.

Sont pris en compte les éléments suivants :

- le niveau scolaire
- le degré d'autonomie
- l'égalité filles/garçons
- l'hétérogénéité des niveaux (mélange enfants fragiles et en réussite)
- le handicap et la présence d'AESH
- les amitiés entre les enfants
- le temps passé avec l'enseignante

6) Interventions des délégués des parents

Une lettre avait été envoyée à la Mairie lors de la dernière période concernant le trafic de stupéfiants aux alentours de l'école.

Les membres du conseil d'école constatent que le trafic est moins visible ces derniers temps et espèrent que cela sera durable.

Les parents délégués déplorent le fait qu'il n'y ait pas eu de réponse à ce courrier.

Mme Skripnikoff leur demande de lui transmettre à nouveau.

7) Fête de l'école

Lors du dernier conseil d'école, les membres de l'association de parents soulevaient que le nombre très réduit de parents impliqués cette année ne permettrait pas d'accompagner les enseignants pour organiser une kermesse à la fin de l'année.

Aussi, il a été décidé que la fête de l'école de cette année serait simplifiée en un goûter participatif.

Tous les membres du conseil d'école espèrent l'implication de nouveaux parents l'année prochaine afin de permettre le financement de sorties et d'achat de matériel ou de présence d'intervenants extérieurs.

Fin de la séance à 21h20.